

# Doctorat Centrale des thèses

12.11.2014

## La Centrale des thèses

La Centrale des thèses – officiellement Office de documentation en matière de thèses juridiques suisses - est gérée par la faculté de droit de l'Université de Fribourg pour l'ensemble des Universités suisses.

Le site de la Centrale des thèses offre deux moteurs de recherche : un moteur de recherche public auquel il peut être accédé sans mot de passe et un moteur de recherche réservé aux Universités exigeant le nom d'utilisateur et le mot de passe.

La consultation de la Centrale des thèses permet de savoir si un travail est déjà en préparation sur un certain sujet. La Centrale peut être contactée pour demander le nom des personnes qui se sont annoncées, afin de prendre au besoin contact avec celles dont le thème paraît identique ou voisin.

L'inscription à la Centrale n'est ni obligatoire, ni protectrice. La faculté encourage les personnes candidates au doctorat à s'inscrire auprès de la Centrale des thèses.

**Inscription pour la personne candidate au doctorat à Fribourg** : Après l'acceptation de son inscription au doctorat auprès du Service d'admission et d'inscription à l'Université de Fribourg, la personne candidate au doctorat peut s'inscrire directement sur le site de la Centrale des thèses avec le nom d'utilisateur et le mot de passe mentionnés ci-dessous.

### Compte pour l'annonce d'un nouveau sujet de thèse

**Username** : fribourg2

**Password** : FR20

Contact :

Université de Fribourg

Mme Marie-Christine Berger

Tél. 026 300 80 15 le mardi matin

[Theses-juridiques@unifr.ch](mailto:Theses-juridiques@unifr.ch)  
[www-sifd.unifr.ch/iurthesis](http://www-sifd.unifr.ch/iurthesis)